

**PROGRAMME SPORT
ET GÉOPOLITIQUE**

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DU CNOSF : LE PROGRAMME D'EMMANUELLE BONNET OULALDJ

**Entretien avec Emmanuelle BONNET OULALDJ /
Co-présidente de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)**

Réalisé par Carole GOMEZ / Directrice de recherche à l'IRIS

MAI 2021

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

Dans le cadre de l'élection à la présidence du CNOSE (Comité national olympique et sportif français), l'IRIS interroge les différents candidats sur leur programme et les orientations qu'ils souhaiteraient donner à leur mandat une fois élu. Cette semaine, Emmanuelle Bonnet Oulaldj, co-présidente de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), répond à nos questions.

IRIS : Pouvez-vous vous présenter et expliquer les raisons qui vous ont poussé à candidater ?

EMMANUELLE BONNET OULALDJ : Cela fait près de 20 ans que je suis investie au sein de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) que je co-préside depuis 2017 avec Gérard Dizet, et au sein du CNOSE, dont je suis administratrice depuis 2017 également. Depuis 4 ans, j'anime l'espace de rencontres et de réflexions des fédérations affinitaires et multisports, même si mes nombreuses et régulières interventions au sein du Conseil d'administration du CNOSE ont toujours servi l'intérêt général du sport associatif fédéré. Depuis 2019, je représente les fédérations multisports au sein du CA de l'Agence nationale du Sport.

Je suis candidate à la présidence du CNOSE, ce qui est une première pour une représentante de fédération multisports, car je suis convaincue que le sport, qui plus est associatif, est générateur de lien social. Il est une source exceptionnelle d'épanouissement, de plaisir, de formation, d'émancipation. Mais il ne porte pas de valeurs éducatives ou inclusives en soi. Elles doivent être construites, au risque sinon de générer des violences et des discriminations.

La diversité du mouvement sportif fédéré, à travers une centaine de fédérations, est une richesse sur laquelle nous devons nous appuyer et qui nous aidera à nous relever de cette crise sanitaire, économique et sociale sans précédent et qui aura notamment pour conséquence d'augmenter les inégalités d'accès à un sport associatif de qualité.

Ma candidature s'articule autour de trois axes : "résilience" pour valoriser des contenus d'activités et modes d'organisations éducatifs et inclusifs, "solidarité" pour garantir les conditions d'une unité du mouvement sportif fédéré et le sortir de son cloisonnement et

“exigence” pour créer les conditions d’un véritable service public du sport où les fédérations, associations et bénévoles sont pleinement reconnus et associés.

IRIS : Vous indiquez dans votre programme que le CNOSF doit être à la fois l’incubateur et le catalyseur du sport associatif de demain. Que voulez-vous dire ?

EMMANUELLE BONNET OULALDJ : En effet, dans mon projet, j’ai souhaité redéfinir ce que doit être le rôle du CNOSF. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le Comité olympique français et le Conseil national des Sports avaient respectivement comme mission de préparer les échéances olympiques et d’échanger avec les responsables politiques. C’est parce que le chacun pour soi dominait que le CNOSF a été créé en 1972 avec comme priorité le sport pour tous.

Or, force est de constater que la santé sportive d’un pays est surtout évaluée au nombre de médailles et plus rarement au dynamisme de sa vie associative et sportive de proximité. Le premier prend le pas sur le second, alors même qu’il ne peut y avoir de sport de haute performance sans sport pour toutes et tous.

Aussi, je suis persuadée que le CNOSF doit repenser son projet en mettant au cœur de son organisation des espaces de recherche, de débats, de pratiques également. Il doit être l’incubateur au sens de favoriser l’investissement dans la recherche pour un sport éducatif et inclusif, mettant en lumière le sport associatif dans sa diversité, ouvert sur les réalités sociétales. Il doit être un catalyseur pour mutualiser ses projets et ses services en soutenant notamment les plus petites fédérations en appui sur des moyens et ressources humaines adaptés.

Le CNOSF doit être à l’avant-garde face aux bouleversements majeurs de notre société, et ne pas se tromper sur ce qui est essentiel. Il doit penser comment le sport peut-être accueillant et formateur pour une personne, en l’accompagnant à tous les âges de la vie. Il doit penser que sa richesse est la vie associative, et ne pas tomber dans l’écueil de projets et fonctionnements avant tout gestionnaires, au détriment d’un projet politique durable.

IRIS : Un des axes de votre programme est de construire une transition écologique responsable. Vous souhaitez faire du CNOSF un réel acteur et être moteur sur cet enjeu. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce sujet vous apparaît essentiel et comment y arriver ?

EMMANUELLE BONNET OULALDJ : Oui, je suis convaincue de l'urgence d'une transition écologique à laquelle le sport ne peut déroger. Le sport impacte et est impacté par le réchauffement climatique. Certaines activités ne seront plus possibles demain, ou dans des conditions artificielles qui pourraient encore augmenter un impact négatif sur l'environnement. Dans le cadre des rencontres hebdomadaires diffusées sur Besport et ouvertes non seulement au mouvement sportif, mais également au grand public entre le 17 février et le 17 mai, j'ai consacré un de ces rendez-vous à la transition écologique. En appui sur les expertises et expériences de Léa Gottsmann, chercheuse à l'ENS de Rennes, d'Arnaud Jean, président de l'UFOLEP et de Lénaïg Corson, joueuse internationale de rugby à 15, nous avons pu confirmer que cette question devait être une priorité.

Je souhaite créer une vice-présidence dédiée à la transition écologique pour mieux accompagner les fédérations dans leur diversité, rendre plus visibles et disponibles les nombreuses expériences déjà en œuvre, et développer l'approche d'éducation à l'environnement. Je pense par exemple au travail de la Fédération française de Golf pour favoriser le recyclage de l'eau en circuit fermé ou encore de la Fédération française de Surf sur la formation.

Je suis par ailleurs convaincue que le CNOSF doit promouvoir la diversité des manifestations sportives au niveau le plus local possible afin de redynamiser le tissu associatif de proximité qui a pu en partie disparaître au profit de clubs plus importants. Ces transformations ont également accentué les déplacements polluants et contribuent moins à la formation citoyenne, facilitée par l'envie de contribuer à améliorer le quotidien de son village ou de son quartier, et de ses habitant.e.s.

IRIS : Vous évoquez également l'importance d'un héritage durable au plus grand nombre post-Paris 2024. Comment l'imaginez-vous ?

EMMANUELLE BONNET OULALDJ : Tout le monde parle d'héritage durable de Paris 2024, comme c'est le cas pour chaque grand événement sportif international accueilli en France. Or, il est plus facile de parler d'héritage que de le définir et de le mettre concrètement en œuvre. Impossible par exemple de ne pas mettre en parallèle la décision par le CIO d'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France en 2024 avec la baisse la même année du budget des sports de 30 millions, coïncidant également avec la création de l'Agence nationale du Sport. Le statut des conseillers techniques sportifs (CTS) a été sauvé de justesse, mais leur rôle de soutien au développement des fédérations est aujourd'hui remis en question.

Autrement dit, je suis convaincue de la nécessité de conjuguer l'exigence d'héritage durable de Paris 2024 avec celle d'un service public fort du sport, dans lequel le rôle des fédérations sportives, de leurs associations et des bénévoles est reconnu. L'éducation physique et sportive, première entrée vers le sport des enfants doit être valorisée et renforcée dès l'école primaire. Les passerelles avec le sport scolaire et universitaire et les autres fédérations doivent être renforcées. La coopération doit faire la place à une mise en concurrence favorisée par la baisse des financements publics.

Dès les prémices de l'Agence nationale du Sport, j'ai alerté sur la nécessité de ne pas en faire une de ces agences publiques qui compte sur les financements privés pour cautionner le fait qu'il y aurait moins d'argent public et adopter les codes de l'évaluation seulement quantifiée. Après deux ans d'existence, je ne crois pas que l'ANS fonctionne sur ce principe, et je trouve par exemple, la création des Projets Sportifs Fédéraux positive. Mais, si les 120 millions d'euros du plan de relance ne sont pas pérennisés au budget de l'agence et si le budget des sports n'atteint pas les 1% du budget de l'État, je suis persuadée d'une augmentation de la concurrence entre les différents acteurs qui constituent l'ANS et d'un modèle voué à l'échec.

La conséquence d'une concurrence se fera au détriment de la population, des pratiquant.e.s, et profitera au seul développement du sport marchand, élitiste pour celles et ceux qui en auront les moyens, et *low cost*, bas de gamme pour les autres. Loin de la promesse d'un héritage durable de Paris 2024.

IRIS : Quelle est votre vision du rôle et de la place du CNOSF à l'échelle internationale ?

EMMANUELLE BONNET OULALDJ : La politique internationale a été la porte d'entrée de mon implication au sein de la FSGT, en tant que responsable du domaine international. J'y ai vécu pendant cinq ans les plus belles expériences et rencontres sportives, associatives et humaines. Je pense que les projets internationaux sont parmi les plus formateurs pour se confronter à des cultures différentes. On n'est jamais tout à fait le même ou la même après avoir vécu une initiative internationale majeure ou un projet de coopération sur le long terme. Le CNOSF a mis en place une formation de grande qualité à destination des fédérations pour mieux comprendre la géopolitique sportive. Il faut continuer à la développer.

Le second axe est celui de la culture de paix. Si le sport a des valeurs, elles sont étroitement liées au contenu d'activités et formes d'organisations que l'on va proposer. Autrement dit, le sport n'est pas éducatif ou inclusif en soi. Il en est de même à l'échelle internationale. Difficile d'ignorer par exemple que des systèmes de corruption existent toujours ou que certaines organisations internationales, comme la Coupe du monde de football au Qatar, bafouent les droits humains. La France et le CNOSF doivent plaider en faveur de la culture de paix et du dialogue, dans le respect des peuples et des États.

Enfin, la grande partie des fédérations, qu'elles soient olympiques ou non, unisport ou multisports, développe des projets à l'international et entretienne des relations spécifiques. À travers des espaces de pratique et de partage, cette matière pourrait être davantage valorisée ni mutualisée et pourrait servir davantage la diplomatie de la France à l'international. ■

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DU CNOSF : LE PROGRAMME D'EMMANUELLE BONNET

**Entretien avec Emmanuelle BONNET OULALDJ / CO-PRÉSIDENTE DE LA FSGT
(FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL)**

Réalisé par Carole GOMEZ / Directrice de recherche à l'IRIS.

MAI 2021

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET GÉOPOLITIQUE

Sous la direction de Carole GOMEZ, directrice de recherche à l'IRIS (gomez@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org